

Questions au Feuilleton

	1973	1974
Coronado		
Total des recettes reportées	\$2,082,297	\$2,213,219
Total des recettes perçues	371,785	410,605
Total des recettes estimatives	\$2,454,082	\$2,623,824
Bonnyville		
Total des recettes reportées	135,361	136,897
Total des recettes perçues	562,859	381,267
Total des recettes estimatives	\$ 698,220	\$ 518,164
2.	1973	1974
Coronado	\$ 423,452	\$ 416,558
Bonnyville	133,584	134,047

3. a) Edmonton à Grand Centre, 176.34 milles; b) Abilene à Heinsberg, 51.53 milles.

C.A.-C.—LES EMPLOIS VACANTS SELON LES RÉGIONS

Question n° 2095—M. Laprise:

1. La Commission d'assurance-chômage possède-t-elle des données hebdomadaires sur le nombre et le genre d'emplois vacants dans une région et, dans l'affirmative, quels moyens utilise-t-elle pour en informer les citoyens intéressés?

2. Quel est le coût total du service consultatif du marché du travail, a) pour le Canada, b) pour chaque province?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Oui, mais ces données sont plutôt gardées au bureau de district qu'au bureau régional

pour permettre aux bureaux régionaux de la Commission de rendre un service plus efficace et plus personnalisé aux prestataires qu'aux citoyens en général. Ces données sont utilisées pour les fins d'arbitrage ainsi que pour aider les prestataires à faire face à leur obligation de chercher et de trouver un emploi. Cependant, pour combler les emplois vacants déterminés, les prestataires sont dirigés par la Commission d'assurance-chômage aux Centres de main-d'œuvre Canada qui, à l'aide de leur banque d'emplois et de leur service de conseiller, assument la responsabilité de référer ces personnes aux intéressés.

2. a) Pour le Canada: \$1,345,730.23; b) Pour chaque province: Alberta, \$45,902.59; Manitoba, \$23,873.83; Nouveau-Brunswick, \$65,764.13; Terre-Neuve, \$40,058.43; Nouvelle-Écosse, \$74,191.46; Ontario, \$414,976.26; Colombie-Britannique, \$195,895.68; Île-du-Prince-Édouard, \$13,475.87; Québec, \$427,107.91; Saskatchewan, \$44,484.07.

C.A.-C.—LES BUREAUX DU QUÉBEC

Question n° 2101—M. Beaudoin:

1. En 1974, où étaient situés les bureaux régionaux de la Commission d'assurance-chômage au Québec?

2. La Commission était-elle propriétaire des locaux occupés et, dans la négative, quels étaient pour chaque bureau a) le coût de location au pied carré, b) le nom du propriétaire, c) la durée du bail?

L'hon. Charles M. Drury (ministre des Travaux publics):

Endroit	Propriétaire	Coût du pied carré	Durée du bail
Bureau régional—Région du Québec			
Endroit	Propriétaire		
1441, rue Saint-Urbain Montréal	Edifice du gouvernement		
Bureaux de district—Région du Québec			
Endroit	Propriétaire	Coût du pied carré	Durée du bail
Drummondville 150, rue Marchand	Hama Inc.	\$ 7.04	1 ^{er} septembre 1973 au 31 août 1978.
Laval 3, place Laval	Édifice G. L. Inc.	\$ 6.37	15 octobre 1972 au 31 octobre 1977.
Longueuil 173, 185, 195, rue Saint-Jean	Véronneau Cie Ltée	\$ 4.21	1 ^{er} mars 1972 au 28 février 1977.
Saint-Jérôme 225, avenue du Palais	J. P. Francœur	\$ 3.20	1 ^{er} octobre 1968 au 30 septembre 1978.
Trois-Rivières 225, rue des Forges	Pollack Properties Ltd.	\$ 6.95	1 ^{er} février 1973 au 31 janvier 1976.
Sherbrooke 299, rue Olivier	Édifice du gouvernement		
Montréal Nord-Ouest 9275, rue Clark Montréal	E. Rapoport	\$ 3.88	1 ^{er} mai 1969 au 30 avril 1979.
Montréal Nord-Est 7,500, rue Viau Montréal	Maumax Properties	\$ 6.89	15 février 1974 au 14 février 1979.
Montréal, Centre-Nord 5,800, rue Saint-Denis Montréal	Avor Realty Corp.	\$ 5.64	1 ^{er} mai 1974 au 30 avril 1979.